

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 3 Septembre

L'ATTITUDE DE L'ITALIE

L'arrivée de la délégation italienne qui, après avoir reçu à Toulon et à Marseille le plus sympathique accueil, vient à Paris pour visiter l'Exposition universelle, ne peut manquer d'appeler de nouveau l'attention sur les relations actuelles de la France et de l'Italie.

Il n'est pas un Français, croyons-nous, qui depuis la prise de possession du pouvoir par le ministère Crispi, ne déplore d'avoir vu ces relations s'envenimer de jour en jour, à ce point qu'aujourd'hui l'hostilité avouée non pas de l'Italie mais du gouvernement Italien contre la France, est, pour les hommes d'Etat de l'Europe entière, un sujet d'inquiétude ou tout au moins d'attente observation.

De l'autre côté des Alpes, en effet, il n'est question que de continuel armement, de la création de nouveaux bataillons de chasseurs alpins, de l'étude par l'état-major allemand, d'un plan de mobilisation, et de concentration de l'armée italienne, de voyages d'inspection du roi Humbert, en un mot, de l'absolue communauté d'action de l'Allemagne qui dicte ses ordres et du gouvernement Italien qui les exécute.

Ajouterons-nous qu'il y a plus d'une raison de penser que c'est le gouvernement italien qui, le cas échéant, pourrait être chargé de jouer le rôle d'agent provocateur en cherchant à la France, pour le compte du cabinet de Berlin, quelque querelle d'allemand qui placerait celui-ci dans les conditions déterminées par le traité d'alliance pour l'exercice de son intervention.

En ces derniers mois, cette situation, dès longtemps assez tendue, n'a fait que s'accroître. M. Crispi a persévéré dans son attitude hostile et n'a laissé échapper aucune occasion de la souligner encore davantage. Il ne faut pas s'en étonner ; le premier

ministre italien est entré dans une voie au bout de laquelle il n'y a pour lui et à très courte échéance que deux issues : ou sa chute, ou la guerre.

Le passé de M. Crispi est tel, qu'il est permis d'affirmer que si la solution du dilemme dépendait exclusivement de lui, elle ne serait pas douteuse. M. Crispi identifie la fortune de l'Italie avec la sienne. Il ne conçoit pas l'Italie sans Crispi, ni Crispi sans l'Italie.

Or, s'il ne fait surgir, d'ici peu, quelque complication, d'où sortira la guerre, M. Crispi est forcément condamné à être renversé à courte échéance.

L'Italie ne saurait endurer beaucoup plus longtemps les charges excessives résultant de la politique à tendances belliqueuses que lui inflige le premier ministre du roi Humbert.

Deux faits principaux ont caractérisé cette politique : la rupture du traité de commerce avec la France, l'énormité des dépenses nécessitées par des armements hors de proportion d'abord avec les exigences de la défense de la Péninsule, ensuite avec l'état chaque jour plus pécaire des finances italiennes.

M. Gladstone, qui de tout temps, a été l'ami de l'Italie, disait, dans un récent article, publié par le *Nineteenth Century*, que la situation de l'Italie imposerait à celle-ci « une politique générale, modeste et réservée beaucoup plutôt qu'une politique d'ambition et de parade. »

C'est là une appréciation pleine de bon sens. M. de Cavour et ses successeurs ont fait de l'Italie une grande puissance, et la France, dont les champs de bataille de Palestro, de Magenta et de Solferino, attestent à jamais les sacrifices, a largement contribué à cette œuvre de régénération.

Mais pour compléter ce résultat et ne pas l'exposer à des éventualités qui pourraient devenir redoutables, il fallait précisément persévérer dans la politique sage et prudente suivie sous le règne de Victor Emma-

nuel.

M. Crispi a fait tout le contraire ; nous ne voudrions pas nous servir d'une comparaison désobligeante, mais il semble qu'il ait rêvé pour son pays le gonflement dont nous a parlé quelque part La Fontaine. Puisse l'Italie n'en pas périr.

Ce qui est certain, c'est qu'à cette heure elle souffre beaucoup dans son industrie, dans son commerce, dans toutes ses relations, de cette tension excessive.

D'un côté, en effet, M. Crispi, par la rupture du traité de commerce avec la France, a fait perdre à l'Italie une notable portion de ses revenus ; de l'autre, il lui a imposé un surcroît de dépenses qui ne cesse de s'aggraver.

La nation Italienne suivra-t-elle M. Crispi jusqu'au bout ? Saura-t-elle se ressaisir à temps ? Se rendra-t-elle coupable des humiliations et des périls que lui réserve la suzeraineté de l'Allemagne ?

Nous voudrions l'espérer, et dans l'intérêt de l'Italie comme dans celui de la France, nous souhaitons que le voyage des délégués italiens à Paris contribue à ce résultat si important pour les deux nations.

**

INFORMATIONS

Les délégués italiens à Lyon

A l'arrivée des sociétés démocratiques, plusieurs cris : « A bas Crispi ! » ayant été poussés, le préfet a pris aussitôt des mesures pour mettre fin à ces manifestations. Plusieurs personnes ont été arrêtées.

**

Certains journaux annoncent que M. Crispi va présenter des observations au gouvernement français, au sujet de la réception faite à Paris aux délégués des associations républicaines irrédentistes d'Italie. Jusqu'à présent, rien n'est venu confirmer une aussi invraisemblable nouvelle.

défier de lui ?

— Pourquoi m'en défiais-je ?... Un vieillard !... Le meilleur, le plus généreux des hommes !

— Vous ne soupçonnez pas qu'il veuille vous tromper ?

— Dans quel but ?... Par quel moyen ?... Sous l'empire de quel intérêt ?

Il y eut un moment de silence. Puis, la veuve Scarron reprit :

— Mademoiselle de la Tremblaye ne vous a jamais parlé du roi ?

— Du roi ?

— Oui ; elle ne vous a jamais parlé du roi d'une façon particulière ?

— Jamais... Mais c'est étrange... Pourquoi m'interrogez-vous de la sorte ?

La voix du Breton s'étranglait comme sous l'étreinte d'une douleur soudaine. Il ne souffrait pas mais, par ce presentiment qu'on a parfois des malheurs possibles, il lui semblait qu'il allait souffrir. François d'Abigné l'examinait attentivement. Elle se murmura à elle-même :

— Ce regard clair, ces traits honnêtes, cette parole loyale, cette angoisse réelle et sincère... Celui-là n'est pas de ces maris qui trafiquent de leur honneur. C'est peut-être une victime, ce n'est point un coupable.

Ensuite, s'adressant au jeune homme :

— Vous vous alarmez à tort, mon ami. Je ne sais en vérité, ce qui me passe par la tête, de vous accabler ainsi de mes sottises questions. Oubliez-les et pardonnez-moi. Il y a des instants où les diables bleus de la folie dansent dans mon cerveau et parlent par ma bouche...

humeur comique :

— Il est vrai qu'il y a des anicroches à ce bonheur... C'est à peine si nous avons eu le temps d'échanger une demi-douzaine de paroles : palatras ! un ordre du roi... Il faut monter à cheval, partir, m'éloigner de ma lune de miel...

Françoise d'Abigné lui désigna un siège :

— Asseyez-vous là, monsieur Joël, — en face de moi, — bien en face, — et contez-moi par le menu comment ce mariage s'est fait... N'omettez aucunes circonstances... La sympathie que vous m'inspirez me rend curieuse de connaître jusqu'aux moindres détails d'un événement auquel je m'attendais si peu...

Notre héros commença son récit. Lorsqu'il l'eut terminé, son interlocutrice, qui l'avait écouté avec une religieuse attention, articula en à part :

— Cet homme doit être de bonne foi.

— Ensuite, à brûle-point :

— Alors, votre femme vous aime ?

Joël eut un éclat de rire franc et sonore.

— Quelle plaisanterie !... Vous me demandez si ma femme m'aime ?... Pas plus, certes, mais autant que je l'aime moi-même.

— Vous en êtes sûr ?

— En douter serait offenser le plus brave cœur qui soit au monde.

Ensuite, avec une surprise à laquelle se mêlait une pointe d'anxiété :

— Mais je cherche en vain à comprendre...

Elle l'interrompit :

— Ce M. d'Alaméda, qui a été l'artisan principal de ce mariage, vous n'avez pas de motif de vous

Il y avait un peu de l'enfant dans le fils de Porthos, — c'est-à-dire qu'il était aussi prompt à se rassurer qu'à s'émouvoir. Aux dernières paroles de son interlocutrice, il eut un bruyant soupir de soulagement.

— A la bonne heure ! s'écria-t-il rasséné. Vous m'avez fait une peur ! C'est moi qui devenais fou, vraiment... Quand on pense que j'ai été sur le point de suspecter la plus parfaite des créatures !...

— Eh bien ! pour vous punir de ce méchant soupçon, reprit la gouvernante affectueusement, il vous faut adorer encore davantage celle qui est si digne de votre amour, lui consacrer toute votre vie et veiller sur votre bonheur comme un avare sur son trésor...

Elle lui tendit la main :

— Partez confiant. Partez vite. Plus vite vous serez de retour.

Notre héros se leva :

— C'est comme cela que je l'entends. Aussi bien, avant de quitter Paris, j'ai encore à m'acquitter d'une corvée dont j'ai hâte d'être affranchi... Mais, avant que je m'éloigne, promettez-moi une chose...

— Laquelle ?

— C'est que vous aussi, en mon absence, vous vieillerez de loin sur ma chère femme...

— Je ferai mieux, mon ami : pour l'entretenir de vous, je me rapprocherai d'elle.

— Vous voyez bien que vous êtes un ange !

Cependant, Françoise d'Abigné avait reconduit jusqu'à l'antichambre notre héros, qui, avant de prendre congé, lui avait répété d'un ton suppliant :

(A suivre.)

81 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

XXV

— Ah ! vous venez pour m'informer...

— Jarnidieu ! ne faut-il pas que vous ayez votre part d'un bonheur qui est un peu votre ouvrage ? car c'est grâce à vous, je présume, que ma femme a paru à la cour...

— Votre femme ? Vous avez dit : *voire femme* ? Ainsi, c'est vous qui êtes l'époux de mademoiselle de la Tremblaye ?...

— Vous le saviez ? Ma foi, tant pis !... J'aurais voulu être le premier à vous annoncer cette grande joie de mon âme...

— Et c'est vous qui vous appelez le chevalier de Locmaria ?...
— Puisque Sa Majesté m'a conféré ce titre...

Puis, avec une légère inquiétude :

— Mais de quel air bizarre vous me considérez. Voyons, qu'y a-t-il ?... On jugerait que vous n'êtes pas heureuse de mon bonheur...

Puis encore secouant la tête avec une mauvaise

la France, au dedans et au dehors, vous le demanderez vainement à des gouvernements d'un jour. La Monarchie seule vous le donnera.

Ce sera l'œuvre de demain. Celle d'aujourd'hui, allez l'accomplir. Votez sans craindre les menaces d'un pouvoir qui ne durera plus assez pour les exécuter. Ayez confiance ! Dieu remet dans vos mains les destinées de la patrie.

PHILIPPE, comte de Paris.

Sheen-House, 28 août 1889.

REVUE DES JOURNAUX
PARISIENS

La presse s'occupe de la proclamation de M. le comte de Paris. Citons quelques appréciations.

Le Matin :

M. le comte de Paris vient de signer sa plus belle proclamation.

Elle aura l'assentiment de tous les Français qui aiment l'honnêteté et la franchise.

Elle aura les sarcasmes et les colères des autres.

Il ne lui manquera donc rien.

Le Petit Moniteur :

J'aurais pu, dès hier, dire que je le trouve éloquent, plein de sens et de raison ; aujourd'hui, c'est tout le monde qui l'a dit et proclamé avant moi.

La Justice :

Ce manifeste, d'ailleurs médiocre, peut se résumer en deux mots : « Alliez-vous aux boulangistes et rétablissez la monarchie à mon profit. »

L'Estafette :

Le but, c'est le retour à la monarchie théocratique dans toute sa beauté. Le prétendant s'adresse en effet aux « catholiques » pour leur promettre, au nom de la monarchie, toutes les garanties que la « religion », c'est-à-dire, en fait, le cléricalisme, peut souhaiter.

La Lanterne :

Deux révolutions au moins, dans le cas le plus favorable : une pour renverser la République ; l'autre pour renverser la monarchie ;

Une dictature avec tous ses imprévus, — à titre transitoire ; et le gouvernement des curés en cas de succès définitif.

Le Siècle :

C'est, dit-il, la suppression de toutes nos libertés, c'est la révocation des maires républicains, c'est la suppression des journaux hostiles, c'est l'anéantissement du droit de réunion, la dissolution de toutes les associations libérales, c'est la rentrée en grande pompe des jésuites et des congrégations non autorisées ; c'est au besoin, si cela est nécessaire, cette proclamation de l'état de siège dont MM. de Broglie et de Fourton tiraient jadis si bon parti.

Le Journal des Débats :

Nous doutons fort que cette dernière invitation trouve beaucoup d'acceptants et d'adhérents, même parmi les républicains les plus désabusés. S'il s'en trouve parmi eux chez qui la monarchie parlementaire et libérale n'aurait pas soulevé, en théorie, d'invincibles répugnances, il n'y a pas un d'entre eux qui n'envisage avec horreur les régimes bien différents auxquels la destruction des institutions actuelles ouvrirait la voie.

Le Parti national :

Le manifeste du comte de Paris aura plus fait pour l'union des groupes rivaux que tous les conseils de gouvernement.

La Presse :

Le principe monarchique est incompatible avec l'idée du suffrage universel, et le peuple n'est pas près d'abdiquer sa souveraineté.

Boulangier en conseil de guerre

Paris, 30 août, soir.

Nous lisons dans la Nation :

« M. Laguerre vient de partir précipitamment pour Londres. On croit généralement que les préoccupations électorales de l'état-major boulangiste ne sont pas l'unique cause de ce voyage.

On recommence beaucoup à parler, en effet, de la comparution possible de Boulangier devant un conseil de guerre, pour faits d'embauchage et de détournement des fonds de réserve. Le jugement de la haute cour, n'aurait pas suspendu, dit-on, l'enquête spéciale qui se poursuit à ce sujet, et c'est pour parer à toutes les éventualités que M. Laguerre tiendrait à conférer le plus tôt possible avec l'ancien ministre de la guerre. »

Le retour de Boulangier

Bruxelles, 1^{er} septembre, matin.

L'Indépendance belge a reçu une dépêche de Londres, d'après laquelle un personnage, représentant ou prétendant représenter le groupe des réfugiés français à Londres, serait actuellement en pourparlers, à Southampton, pour la loca-

tion du yacht *la Bretane*, qui est en ce moment dans le port de Southampton, en vue d'un voyage d'une durée de trois mois dans la Méditerranée. D'après les dires de ce personnage, le général Boulangier serait du voyage. On en conclut, à Southampton, que le général Boulangier médite de rentrer clandestinement en France.

Le correspondant du journal belge ne donne d'ailleurs cette opinion que pour ce qu'elle vaut.

La rentrée du général Boulangier

« Londres, 2 septembre, matin.

Nous lisons dans le XIX^e Siècle :

« Le général Boulangier a résolu de se constituer prisonnier pour répondre aux accusations de M. Quesnay de Beaupaire. Il sera à Paris dans la semaine qui précèdera les élections.

» Toutes les mesures sont prises pour dépister la police, afin que l'arrestation n'ait lieu qu'à Paris. »

Rixes entre Français et Italiens

Un conflit est survenu à Saint-Florentin-sur-Yonne, sur le chemin de fer en construction, entre les ouvriers français et Italiens.

La gendarmerie de Troyes a été envoyée sur les lieux.

Les armements à Berlin

Cent mille fusils de petit calibre seront livrés, le 29 septembre, par la fabrique de Spandau.

A cette occasion, l'empereur fera remettre à chacun des trois mille ouvriers, occupés actuellement à la fabrique, un thaler, soit 3 fr. 75.

On a fait de nombreux essais avec le fusil petit calibre ; les balles sont recouvertes d'une composition inoxidable.

Cette enveloppe se fond sous les rayures et forme, sur toute la longueur du projectile, des éraillures qui rendent les blessures très dangereuses.

Au grand état-major allemand, on est enchanté des résultats des expériences.

A la Cour de Russie

On télégraphie de Vienne au Matin :

On rapporte ici le bruit, que je vous envoie sous toutes réserves, qu'un grave dissentiment aurait éclaté entre le czar et le prince Alexandre d'Oldenbourg, commandant de la garde impériale. Le prince est un des membres les plus influents du parti de l'aristocratie, qui a des attaches de famille ou de relations d'intérêts tels avec l'Allemagne, que la rupture et la guerre avec cette puissance seraient pour lui une véritable catastrophe.

Le prince voyait donc avec peine que la politique actuelle conduit à un conflit avec l'Allemagne. Une occasion vient de se présenter pour lui de manifester ses sentiments. Il paraît donc que, dernièrement, le czar a signé un ukase désignant les commandants des trois grandes armées russes qui doivent agir en cas de guerre ; et c'est pour le commandement de l'armée du Nord, destinée à agir contre l'Allemagne, que le prince d'Oldenbourg a été désigné. On ne sait ce qui se passa à la suite de cette nomination entre le czar et le prince. Toujours est-il que l'on apprit, non sans surprise, dans la haute société de Saint-Petersbourg, que le prince muni d'un congé de onze mois allait quitter la Russie. On s'est demandé si cette absence assez extraordinaire dans les circonstances actuelles ne cachait pas une retraite volontaire ou une disgrâce impériale.

On dit que le véritable motif du départ du prince serait son aversion bien connue pour une guerre contre l'Allemagne, aversion augmentée encore par ce fait que la branche russe d'Oldenbourg, dont le prince Alexandre est le chef, n'aurait pas renoncé à tout espoir de régner un jour sur le grand-duché d'Oldenbourg dont l'héritière actuelle est une enfant de onze ans.

Le Czar à Paris

« Il est certain, dès à présent, que le czarewitch héritier, ira visiter l'Exposition. Après la visite du czar à l'empereur Guillaume, le fils d'Alexandre III quittera son père et se rendra de Berlin à Paris.

» Je tiens d'une source certaine que le czar lui-même a la plus grande envie de visiter notre Exposition. Il pourrait très bien se faire qu'il ne résistât pas à son désir.

» La dernière fois qu'Alexandre III a visité Paris, il était encore grand-duc héritier. Depuis, il n'a pas revu la ville qu'il aime tant.

» Naturellement, si le czar se décide à faire le voyage de Paris, ce sera dans le plus strict incognito et directement, par mer, de Copenhague au Havre.

» Tout cela dépendra de la politique. Les amis de la France, c'est-à-dire tous les vrais Russes, désirent ardemment que ce voyage se fasse, et surtout avant l'entrevue de Berlin. »

Le Krach de Turin

Rome, 31 août.

On croit qu'il y a 5 à 600 millions de pertes sur la place de Turin. De nombreuses entrevues ont eu lieu entre le commandeur Grillo, direc-

teur de la Banque nationale ; M. Guisso, directeur de la Banque de Naples, et les ministres, en vue d'arriver à une solution de la crise financière. Certains agents de change avaient reçu l'ordre de la Banque d'escompter d'acheter au-dessus de 200 francs, fin du mois, les actions de la Banque tiberine. La suspension des paiements de la Banque les met dans une situation très grave, car ils possèdent une grande quantité d'actions de la Banque tiberine achetées 200 ou 225 francs, et qui ne valent aujourd'hui que 40 ou 50 francs. La liquidation sera dure,

Rome, 31 août.

Le conseil des ministres s'est réuni hier pour examiner la situation occasionnée par la crise financière de Turin. Il a décidé qu'il interviendrait auprès de divers établissements pour venir en aide à la Banque tiberine et à la Banque d'escompte de Turin.

Violation de frontière

Paris, 30 août.

Mercredi soir, une nouvelle d'une certaine gravité s'est répandue à Nancy. On annonçait que plusieurs cavaliers allemands uhlands avaient franchi la frontière française à Arnville, malgré la défense des douaniers, qu'ils étaient allés par les vignes jusqu'au village, où ils se seraient fait servir à boire.

Le Progrès de l'Est donne cette nouvelle sous toutes réserves.

Tirages financiers

Bons de l'Exposition. — Le numéro 274,113 gagné 100,000 francs.

Le numéro 42,339 gagne 10,000 francs.

Les numéros 58,689, 264,320, 653,078, 803,255, 278,045, 609,642, 603,459, 32,701, 308,411, 810,376 gagnent chacun 1,000 francs : Les cent numéros suivants ont gagné chacun 100 francs :

905,243	61,854	539,593	716,157
460,369	1,066,388	73,755	1,153,255
288,659	1,068,178	82,018	223,493
322,008	137,358	46,372	85,510
271,008	1,148,428	1,049,496	281,651
478,485	309,968	387,891	420,183
140,912	129,744	927,237	922,666
720,266	212,053	788,076	631,656
480,422	230,840	1,113,258	1,115,416
941,036	95,446	494,852	589,871
648,727	597,769	610,206	333,274
693,427	934,690	455,005	122,546
285,097	493,835	522,245	727,888
69,760	78,776	70,282	587,123
948,453	919,720	1,157,405	730,393
48,311	675,851	386,406	187,554
644,770	267,915	341,018	185,449
539,158	502,601	810,522	215,032
430,043	5,146	756,716	938,052
23,002	369,647	1,047,206	121,702
59,162	664,379	720,518	400,214
1,132,403	5,761	601,489	677,021
413,626	672,898	323,167	1,072,396
538,778	431,489	1,083,351	260,617
759,351	323,167	1,072,396	538,778
431,489	1,083,351	260,617	759,351
1,089,154	889,217	874,991	

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

BULLETIN ÉLECTORAL

Samedi, à 1 heure, M. Talou, conseiller général, a remis à M. Urbain Vidal, instituteur à Cahors, une médaille d'argent, et à M. Marlas, également instituteur à Cahors, une médaille de bronze. Ces deux médailles ont été accordées à ces deux excellents maîtres par M. le ministre de l'instruction publique, pour les services exceptionnels qu'ils rendent depuis longtemps dans l'exercice de leurs délicates et difficiles fonctions, sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie et de M. le préfet et après avis du Conseil départemental de l'Instruction publique.

M. Talou, qui vient d'être réélu pour trois ans membre de ce Conseil par l'assemblée départementale dans sa dernière session, avait été chargé par M. le préfet de remettre à MM. Vidal et Marlas la distinction dont ils viennent d'être gratifiés.

M. Talou, en donnant l'accolade à M. Vidal, lui a dit qu'il le connaissait depuis longtemps et qu'il savait avec quel zèle et quel dévouement il remplissait auprès de ses jeunes élèves les devoirs de sa profession. Il l'a félicité chaleureusement et l'a encouragé à marcher toujours dans la même voie.

« Vos collègues, lui a-t-il dit, vous ont particulièrement distingué puisqu'ils vous ont choisi, à l'élection, pour surveiller leurs intérêts au sein du Conseil départemental, où je suis heureux de

vous voir siéger à mes côtés. Ils ne pouvaient faire un meilleur choix. Vos principes républicains sont connus ; vos élèves ne peuvent être formés qu'à votre image.

» Les républicains de Cahors ne pourront que vous en témoigner leur reconnaissance.

» Acceptez, mon cher collègue, a dit M. Talou, cette modeste récompense ; elle est le présage d'une autre plus importante qui ne saurait se faire attendre. »

S'adressant ensuite à M. Marlas, M. Talou lui a dit :

« Je connais également votre dévouement et l'ardeur que vous mettez, comme votre collègue M. Vidal, à former l'esprit et le cœur des enfants confiés à vos soins. Je sais que la République n'a pas de serviteur plus empressé à inculquer dans l'esprit de ses élèves les principes démocratiques. Cahors ne saura l'oublier.

» Cette médaille, que je vous donne au nom du ministre de l'instruction publique, a continué M. Talou, est une récompense dont vous garderez un précieux souvenir et qui, je l'espère, ne sera pas la seule. »

Dimanche, M. Talou, accompagné de M. Delpèch, conseiller municipal de Cahors, s'est rendu dans trois communes voisines de Cahors. Il a vu Lamagdeleine, Larroque et Valroufié.

Pendant que M. le sénateur Béral présente M. le docteur Rey aux électeurs de Puy-l'Évêque, M. de Verninac, également sénateur, préside à Gourdon une réunion tenue par le candidat républicain, M. Lachière.

Le Congrès républicain de l'arrondissement de Figeac s'est réuni dimanche, à deux heures, au vieux Palais. Le but de la réunion était la désignation du candidat républicain pour les élections législatives du 22.

MM. Vival, Devic et Malrieu ont pris successivement la parole et tapé vigoureusement sur M. Rozières, ex-député, qui pose sa candidature dans l'arrondissement de Figeac et qui n'assistait pas à la réunion.

La candidature républicaine unique de M. Louis Vival, maire de Figeac, a été votée par acclamations.

Les candidats conservateurs, de leur côté, ne restent pas inactifs.

M. le comte Murat recevait hier, jour de foire à Cahors, chez M. de Valon. Pendant de longues heures les salons n'ont pas désempli de visiteurs qui apportaient l'assurance de leur concours à celui qui, pendant 37 ans, a été, sans interruption, l'élu du peuple souverain dans le Lot.

M. de Valon, dont il n'est permis à qui-conque de bonne foi de mettre en doute la haute intelligence et l'esprit libéral et profondément démocratique, mène en vrai gentilhomme la campagne électorale. Pas d'attaques personnelles ; il prend de plus haut la lutte, et lorsque d'aventure il se rencontre en plein forum avec ses adversaires politiques, il soutient la controverse avec une vigueur d'argumentation et une conviction qui expliquent sa popularité dans la 2^e circonscription.

Mais M. le docteur Rey est un adversaire bien redoutable !

Quel sera le résultat ? Il est bien difficile de le prévoir. Chacun de son côté chante victoire avec une assurance qui déconcerte.

Décidément le suffrage universel est un torrent bien capricieux.

Concours de greffage

Le Jury chargé de constater les résultats du concours de greffage, s'est réuni le 2 septembre, et a procédé à cette opération. Il a décidé de remettre au 14 septembre la proclamation des prix obtenus par les concurrents.

A cette date les noms des lauréats seront publiés dans les journaux de la localité.

Une trouvaille mystérieuse

Lundi matin à huit heures, on a trouvé à côté du pont du chemin de fer, à environ 20 mètres du Lot, un uniforme de soldat du 7^e de ligne. Seuls les souliers avaient disparu.

La police a immédiatement fait faire des recherches dans le Lot. Sur une longueur de 100 mètres ces recherches n'ont amené aucun résultat.

Se trouve-t-on en présence d'un accident, d'un suicide ou d'un moyen imaginé par un déserteur pour détourner les recherches ?
Les vêtements ont été rendus au régiment.

Révocation

Par décret du 23 août, rendu sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur, M. de Turenne, maire d'Aynac, a été révoqué de ses fonctions.

Eclairage électrique

Plusieurs fois déjà, nous avons parlé d'un projet d'éclairage électrique proposé à notre municipalité par M. Monié.

La *Dépêche* développe cette question dans un de ces derniers numéros, citons :

M. Monié se chargeait de tous les frais d'installation. De plus, comme la municipalité hésitait, ne sachant trop si en présence des clauses du traité qui la lie à la compagnie du gaz, elle avait le droit d'accorder l'autorisation sollicitée, l'entrepreneur offrait de se substituer à la ville dans le cas où un procès lui serait intenté.

La première demande de M. Monié était faite en juin 1888 ; une seconde était présentée le 21 décembre de la même année.

Dans une séance du commencement de l'année 1889, le conseil municipal de Cahors nommait une commission spéciale de cinq membres, avec mission d'étudier les propositions de M. Monié.

Or, voilà près de six mois que cette commission spéciale doit avoir entre les mains le dossier de l'affaire et cependant elle n'a encore fait aucun rapport au conseil municipal.

Les propositions de M. Monié sont-elles acceptables et la ville a-t-elle intérêt à les voir accueillir favorablement ? Il ne nous appartient pas de répondre à ces questions. Seule, la commission spéciale, qui a sous les yeux tous les documents, peut émettre un avis.

Mais que cette commission donne enfin son avis. Les intéressés voudraient une solution et il paraît équitable que le conseil municipal ne la leur fasse pas attendre plus longtemps.

Championnat vélocipédique

C'est dimanche matin, à l'heure que nous avons annoncée, c'est-à-dire à 7 heures du matin, qu'a été couru, par les vélocipédistes, le championnat de fond du département du Lot.

Dans la réunion tenue samedi, le V.-C. C. avait changé le lieu de départ qui a eu lieu non pas à l'octroi du quai de Regourd, mais au pont Louis-Philippe.

Le virage était contrôlé par des membres de la société qui ne concouraient pas au championnat.

Le premier arrivé au but et qui a été proclamé champion de fond du département du Lot, est M. Pinaud, du V.-C. C., qui a effectué les 50 kilomètres imposés en 1 heure 53 minutes ; le deuxième est M. Lefranc, membre du V.-C. C., qui a parcouru le même trajet en 2 heures 13 min, malgré une chute peu grave mais qui l'a nécessairement retardé.

La rapidité avec laquelle ces 50 kilomètres ont été parcourus, démontre et la vigueur des jarrets et la solidité de poumons des coureurs.

TRICYCLE.

Bulletin Vinicole

Les vendanges de 1889

On écrit de Bordeaux :

Les journées de chaleur dont nous sommes gratifiés depuis quelques jours, sont très favorables à nos vignes ; la maturité s'avance et les avis que nous recevons des divers points du département, s'accordent à prévoir une demi récolte ; si ces chaleurs continuent, on pense obtenir une qualité satisfaisante.

La cochyliis a touché au grain ; le mildew et l'oïdium ont été très virulents, mais l'on se défend bien. Les sulfures au sulfate de cuivre ont été très employés ; beaucoup constatent leur supériorité sur les sulfures ordinaires.

On écrit de Condom :

Généralement, les viticulteurs croient à une récolte inférieure en quantité ; toutefois, ils comptent sur une bonne qualité, surtout après les chaleurs que nous subissons depuis une quinzaine.

On écrit d'Arles, 29 août :

La semaine dernière n'a pas été de nature à activer la maturation des raisins. Nous avons eu quelques brouillards épais le matin et un abaissement très sensible de la température avec ciel gris. Toutefois, on commence cette semaine les vendanges des plants précoces Petit-Bouschet, et autres, mais ce commencement de vendange aurait été plus général si ce n'avait été le temps

moins chaud que nous avons. La vendange a besoin encore d'une certaine quantité de journées chaudes pour compléter la somme de chaleur nécessaire à la maturation des raisins.

On écrit de Narbonne :

La température continue d'être propice à la vigne et, dans quelques jours on commencera la cueillette du Petit-Bouschet.

On écrit de Béziers :

La maturation se fait dans de bonnes conditions ; les vignes sont superbes et la bonne qualité doit en sortir. Certains propriétaires ont commencé la cueillette de leurs Bouschet, et on compte avoir satisfaction de ces produits.

On écrit de Perpignan :

Les raisins de montagne sont en bonne voie de maturité. La récolte sera satisfaisante.

Dans la plaine, la récolte sera médiocre à cause du mildew.

AGRICULTURE

L'orage d'hier

Hier soir, vers 8 heures, un violent orage éclatait sur la région de Cahors. Une pluie bienfaisante, mais de courte durée, s'abattait sur la ville.

Malheureusement il n'en fut pas de même pour quelques communes voisines ; on nous apprend, en effet, que Labéraudie, Pradines, Caillac, Regourd, etc., ont eu beaucoup à souffrir de la grêle.

Observations pluviométriques

Nous relevons dans un rapport de M. l'ingénieur en chef du Lot d'intéressants renseignements sur la quantité de pluie tombée dans les divers cantons de notre département durant la période comprise entre le 1^{er} juillet 1888 et le 1^{er} juillet 1889.

Dans cette période, la hauteur d'eau moyenne tombée dans le département a été de 0^m990 ; elle avait été de 0^m912 l'année dernière, et de 0^m988, il y a deux ans. L'année 1888-1889 a donc été plus humide que les deux années précédentes.

Il en a été de même du nombre de jours de pluie qui a été de 117 en moyenne dans le département, nombre supérieur à 116, résultat de l'année précédente.

C'est à Latronquière que la hauteur d'eau tombée en maximum (1^m489) ; mais c'est à Puy-l'Evêque qu'elle a été minimum (0^m359), pendant cette dernière année.

Le plus grand nombre de jours de pluie se constate cette année-ci à Livernon (154 jours) ; mais c'est encore, comme les trois dernières années, à Luzech qu'il a plu le moins souvent (65 jours).

Il est tombé à Cahors une hauteur d'eau de 0^m984 ; à Figeac, de 0^m967, et à Gourdon, de 0^m897.

Le nombre de jours de pluie a été à Cahors, de 110, à Figeac, de 134 et à Gourdon, de 111.

Le mois de juillet 1888 est celui où on a enregistré la hauteur d'eau maximum (0^m155), mais c'est en avril 1889, qu'on a constaté le plus grand nombre de jours de pluie (15 jours et demi).

C'est au mois d'octobre 1888 qu'il y a eu la moindre hauteur d'eau tombée (0^m030), et c'est pendant le mois de septembre de la même année qu'on a constaté le moins grand nombre de jours de pluie (4 jours).

Le cube total d'eau pluviale tombé dans le département durant la période que nous venons d'étudier a été de cinq milliards deux cent vingt-quatre millions de mètres cubes d'eau.

Les prunes

On lit dans le *Progress* de Villeneuve :

Dans notre région, les marchés ont déjà commencé, mais jusqu'ici il n'a présenté à la vente que l'article primeur, c'est-à-dire du fruit taré ou mal venu.

Voici quelques prix qui ont été pratiqués à Villeneuve, samedi dernier :

- 80 à 85 fruits au 1/2 kilog. 18.
- 80 à 95 id. 15.
- 100 à 100 id. 12.

Les primeurs prunes d'ente ont commencé à paraître sur quelques marchés de notre département.

Comme nous l'avons déjà dit, cette récolte sera abondante, mais la plus grande partie du fruit est d'un moindre volume que l'année précédente.

Les négociants et marchands revendeurs du Lot-et-Garonne devraient profiter de cette circonstance en offrant des prix doux. Ils devraient surtout ne pas perdre de vue que les prix exagérés pratiqués au début de la dernière campagne ont fait entrer en France beaucoup de prunes de Bosnie, dont le prix était de 50 0/0 au dessous

des nôtres, à grosseur égale. De cette façon, on arriverait à la presque unification des prix, ce qui serait de nature à relever les propriétaires et éviter les dangers d'une concurrence.

CAUSERIES AGRICOLES

L'élevage des bêtes à laine des Causses du Lot.

I. — Première visite au berger de Beaussac. — Arrivée du troupeau. — Notice sur le berger. — Nécessité du sel. — Clochette. — Coulard. — Sa blessure. Avantages et inconvénients de la clochette. — Tonte. — Tarte traditionnelle. — Vente de la laine. — Un orage. — La foudre. — Animaux en plein air. — La gale, sa guérison. — Danger de s'abriter sous les arbres quand il tonne.

Le 13 juin, à 4 heures du soir, nous étions dans les grands bois de Beaussac A. Tandis que ma joyeuse famille, assise sur l'herbe, au bord d'une clairière, faisait honneur au gros morceau de pain et au fromage dont chacun avait eu soin de se munir, le nombreux troupeau du domaine accourut ; et il allait se précipiter sur nous si nous n'avions brusquement cédé la place. Et les brebis de se presser les unes sur les autres, de se pousser, les premières courant un peu plus loin, les dernières passant devant les premières.

Nous assistions tout ébahis à ce spectacle lorsqu'enfin arriva le pâtre. C'était un homme de 60 ans environ, quoique vert encore ; il n'avait pu suivre son troupeau. Il arrivait clopin-clopat... portant à la main un lourd sabot *débotat* qui l'avait blessé au cou du pied.

Nous nous abordâmes presque sans rien dire, car tant que l'affolement dura, le bruit des *esquillos* (clochettes) eût rendu toute conversation impossible ; du reste, rien n'aurait détourné l'attention des enfants étonnés. Le vacarme ne cessa que lorsque les animaux se mirent à brouter l'herbe fraîche. Nous pûmes alors causer à l'aise avec le vieux berger.

Il ne manqua pas de questions. Déjà enfermé par mes écoliers dans un vrai cercle de Papius, les questions se mirent à lui pleuvoir de droite et de gauche sans qu'il eut le temps de répondre. J'intervins alors.

Disons d'abord que si le berger fut surpris de rencontrer, en ces lieux, ces écoliers et leur maître, de ma part la surprise n'était pas réciproque.

J'avais médité depuis longtemps cette rencontre, et sans en avertir mes élèves, je les y avais préparés, par une suite de leçons sur l'élevage de la race ovine, sur son utilité, sur les grandes ressources qu'elle procure aux régions qui savent et peuvent l'exploiter. Mais persuadé qu'en tout expérience passe science, je voulus les mettre en présence d'un homme de l'art.

Lorsqu'un élégant de nos cités, mollement assis dans un landau, aperçoit par hasard, en suivant les routes qui coupent nos bois, un pâtre grossièrement vêtu, marchant à la suite de longues files de bêtes à laine, dont les gros grelots de l'avant-garde retentissent au loin, il s' imagine avoir sous les yeux un être des humains, disgracié de la nature tant au moral qu'au physique. Une créature intelligente ne peut pas, à son avis, passer toute une vie dans une condition qui ressemble tant à celles des bêtes ; erreur, l'intelligence est utile et se développe aussi bien dans la conduite d'un troupeau que partout ailleurs.

Un berger, du reste, n'est vraiment bon que dans la mesure de son intelligence, aussi bien est-ce l'intelligence qui fait le mérite de celui qui nous occupe en ce moment.

Je le connaissais déjà de réputation, voilà pourquoi je voulus lui faire compléter mes leçons sans qu'il s'en doutât, ce que, faute d'expérience, je n'aurais pu faire moi-même. Il s'en tira du reste à la perfection ; mais à la vérité non pas en langue française qu'il ignore certainement, quoiqu'il l'entende bien, mais dans son idiome naturel, manié avec la même aisance qu'il fait marcher son nombreux troupeau.

Plus d'une fois, dans le cours de ces entretiens, j'ai regretté de ne pouvoir conserver certains tours de phrases, certaines locutions imaginées rebelles à notre syntaxe.

Il faut être né dans ce pays pour se faire une idée de la beauté, de l'exactitude, de la concision, de la force et souvent même de la poésie de la langue patoise quand elle est parlée par un homme intelligent dont le génie naturel n'a pas été dévoyé par l'étude peu approfondie d'une autre langue.

Dans mon résumé très succinct, je n'ai pu conserver que quelques-unes de ses expressions.

Mais revenons à nos moutons... bêlants et autres...

A. Beaussac, d'une contenance de plus de 700 hectares, en grande partie occupés par les bois, aujourd'hui propriété de M. Calmon, sénateur, a appartenu au duc d'Assier, ce que prouve un état estimatif des réparations à faire à l'église de ce lieu, état qu'il fit dresser le 25 juin 1602.

Berger, lui dit l'un de mes élèves, vos brebis sont bien friandes, elles ont couru sur nous à l'odeur de notre goûter et si nous ne nous étions sauvés elles nous foulaient aux pieds et dévoreraient toutes nos provisions. Quelle gloutonnerie.

Le berger, presque fâché. — Mes pauvres brebis ne sont ni méchantes ni gourmandes, vous pouviez les attendre, elles ne vous auraient fait aucun mal. Dites donc, dimanche soir, vous ne vous faisiez pas prier vous autres pour grimper sur les cerisiers de la *vigne vieille* ! Vous paraissiez bien aussi pressés que vous y trouvez aujourd'hui mes pauvres brebis.

Firmin. — Nous avions un but, nous autres, c'était pour nous régaler des bonnes cerises auxquelles le fermier, pour la seconde fois cette année, nous a permis de toucher ; mais vos bêtes n'ont aucune raison pour courir précipitamment à cet endroit ; elles peuvent remplir leur ventre partout.

Ce n'est pas notre goûter, comme je le disais en plaisantant, qui les attirait ; je ne le crois pas !

Le berger. — C'était aussi la friandise qui les poussait comme vous. Elles n'ont pas oublié qu'hier matin elles trouvaient sur ces tables une ration de sel qu'elles affectionnent beaucoup, ce qui ne prouve pas certes qu'elles soient sottes ou gourmandes.

Germain. — Pauvre Firmin, tu bavardes toujours. Ces pierres léchées par les brebis devraient pourtant te faire comprendre... (1)

Léon. — Je voudrais bien savoir pourquoi on donne du sel aux brebis.

Le berger. — Outre l'appétit qu'il excite, il est bon à la santé de ces animaux comme à celle de l'homme. Mon grand-père m'a raconté que dans le temps où il était lui-même pâtre, dans sa jeunesse, on ne pouvait leur en donner, aussi des maladies vermineuses, inconnues de nos jours, les faisaient périr en grand nombre.

Arthur. — Les anciens ne s'étaient pas encore aperçus de son utilité. C'est pour cela sans doute qu'ils ne leur en donnaient pas ?

Le berger. — On ne connaissait peut-être pas les avantages du sel, mais il y avait une autre raison. Alors il était trop cher pour en donner habituellement aux animaux qui rapportaient peu à cette époque.

Léon. — Est-ce qu'il était plus cher qu'aujourd'hui ?

Le berger. — Je l'ai entendu dire ; mais M. l'Instituteur doit le savoir mieux que moi.

(1) Quelles sont ces grandes pierres plates établies ça et là ?

Le berger. — Ce sont des tables dressées ; elles ne demandent qu'à être chargées, mais les convives ne se rangent autour qu'une fois la semaine. Et détail curieux. Contrairement à ce qui a lieu à tout autre festin, où l'on vient pour se rassasier ; ici, on y vient pour chercher l'appétit.

Voici le mot de l'énigme qui eût exercé plus longtemps l'esprit d'un riverain que celui de mes écoliers, plus accoutumés à voir ces sortes de choses. Ces pierres de vraies tables, elles ne reçoivent pour tout mets que de nombreuses poignées de sel destiné à aiguïser l'appétit de l'espèce ovine.

Il faudrait voir l'ardeur avec laquelle ces pierres sont entourées par le troupeau pour comprendre combien ces bêtes en sont friandes. Cette ardeur est passée d'ailleurs en proverbe dans notre Causse : « Ils y courent comme les bêtes au sel », dit-on pour exprimer l'empressement de quelqu'un qui se précipite avec passion.

BOURSE. — Cours du 2 Septembre 1889.

3 0/0	85 45
3 0/0 amortissable (nouveau)	89 40
4 1/2 0/0 1883	104 15
Actions Orléans	1,350 00
Actions Lyon	1,322 80
Action Panama	42 80
Obligations Orléans 3 0/0	410 50
Obligations Lombardes	305 00
Obligations Saragosses	370 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889	90 90

BULLETIN FINANCIER

Du 2 septembre 1889.

Le 3 0/0 a été compensé aujourd'hui à 85,30 avec un report moyen de 15 centimes environ. Le 4 1/2 à 104,20 et l'amortissable à 89,20. L'argent est resté abondant et bon marché, et en cela les vendeurs ont été trompés. Ils ont du reste racheté en clôture ce qu'ils avaient vendu au début. Le marché est plus ferme et la tendance générale est meilleure. C'est tout ce qu'on peut en dire en ce moment, en ajoutant que, nombre de spéculateurs et même de Maisons intermédiaires réduisent le plus possible leurs engagements par crainte de mouvements dangereux dans le courant de Septembre. Très vraisemblablement cette abstention et ces craintes sont hors de propos, l'agitation électorale ne devant pas selon nous, avoir une bien grande influence sur nos rentes. La clôture est ferme. Le 3 0/0 finit à 85,45, le 4 1/2 à 104,15, peu de changement sur les valeurs de crédit. Le foncier est toujours à 1275, la Banque de Paris 745, le Lyonnais 691. Le Suez est meilleur à 2275. Les fonds étrangers sont mieux tenus. L'Italien se rapproche de 93 francs. L'Extérieure 73, 3/8, le Russe 80 91 5/8, le Hongrois 84, 3/4, le Turc 16,50. La tendance est meilleure sur la Banque ottomane et l'Egypte est tout à fait bonne sur le Rio qui revient à 298.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 5 septembre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le lundi 16 septembre à midi 30.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 48 fr., 3^e classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 44 fr., 3^e classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 38 fr., 3^e classe 26 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 4 septembre à 6 h. du soir.

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations du département du Lot et de la Gironde et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le Lundi 8 sept. à 6 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Cazouls, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 19 septembre, à 1 h. 30 soir.

Prix des places aller et retour :

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauverette, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 45 fr., 3^e classe 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 36 fr., 3^e classe 25 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce

train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 7 sept., à 6 heures du soir.

AOUT — SEPTEMBRE 1889

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Bearn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron, Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, St-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Distance/Category and Percentage. Rows: Pour une famille de 3 personnes 25%, 4 30%, 5 35%, 6 et plus 40%.

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet de Famille.

Billets d'aller et retour de toutes classes à prix réduits pour LOURDES

La Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau des billets d'aller et retour à destination de LOURDES, à prix réduits et avec durée de validité variant suivant la longueur du parcours.

La réduction et la durée de validité sont celles ci-après :

Table with 2 columns: Distance and Reduction. Rows: De 151 à 200 k., réduction de 25 0/0, durée 4 jours; De 201 à 300 — 30 0/0, — 5 —; De 301 à 400 — 35 0/0, — 6 —; Au-dessus de 400 k., red. de 40 0/0, — 7 —.

Ces billets sont délivrés pour l'itinéraire le plus court. Toutefois, les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir, soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégant la du-

rée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets d'aller et retour.

Les billets délivrés au départ d'une station située à 400 kilomètres au moins de Lourdes, donnent droit à un arrêt, à un point quelconque du parcours, à l'aller et au retour.

Les billets doivent être demandés quatre jours à l'avance.

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré à toutes les gares du réseau du chemin de fer d'Orléans, des billets aller et retour, de toutes classes, à des prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon, Lorient, (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouassant, Bey-Meil, Pont-l'Abbé (Langoz), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Cr. zon-Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus, comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà d'Aurey vers Landernau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospenden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chefs de gare trois jours avant celui du départ.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

Table with 4 columns: Station, Time, Station, Time. Rows: De Cazouls à Saint-Denis, De Saint-Denis à Cazouls.

Santé vaut mieux que Richesse

Que le cerveau, l'estomac et les intestins soient toujours libres, dégagés. Pour cela, avez recours aux Pilules Gicquel, remède le plus efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Vous éviterez ainsi : manque d'appétit, maux de tête, maux d'estomac, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Très utiles aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

Le Moniteur de la Mode

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du Moniteur de la Mode est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses :

Table with 2 columns: Edition and Price. Rows: Edition Simple (sans gravures color.), Edition N° 1 (avec gravures color.).

On s'abonne en envoyant 3 ruis du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste au nom de M. Abel Goussard, Directeur du journal.

Le Moniteur de la Mode livre à ses abonnés, moyennant la somme minima de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

Chemin de fer d'Orléans

Large table with 4 columns: Station, Time, Station, Time. Rows: De CAHORS à LIBOS, De LIBOS à CAHORS, De CAHORS à MONTAUBAN, De MONTAUBAN à CAHORS, De CAHORS à CAPDENAC, De CAPDENAC à CAHORS.

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racins et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les Affections de la Peau. DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX.

L'ATLAS NATIONAL de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES.

Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de côteaux perméables, ou en plaines bien égoutées. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 23 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N° du 18 août 1889).

Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban. Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES. MÉDAILLE D'OR. FOURGEAUD & LACOSTE. PÉRIGUEUX. It est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GÉNÉRIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.